



Paul REYNE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE HENRI CHOQUET
B.P. 4231
58642 VARENNES-VAUZELLES CEDEX

TÉL. : 03.86.93.98.50

FAX : 03.86.93.98.55

e-mail : cabinetreyne@wanadoo.fr

CENTRE SOCIAL DE FOURCHAMBAULT

Association Loi 1901
Espace Marie Curie
Rue Jean Jaurès
58600 FOURCHAMBAULT

Siret : 380 962 696 00015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

CENTRE SOCIAL DE FOURCHAMBAULT

Association Loi 1901
Espace Marie Curie
Rue Jean Jaurès
58600 FOURCHAMBAULT

Siret : 380 962 696 00015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

(Période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006)

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 mai 2003, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association du Centre Social de Fourchambault, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 21 mars 2007. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'expression de mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, et applicables à cet exercice, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

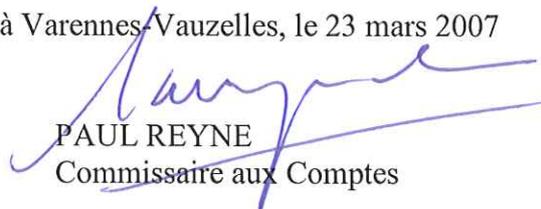
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et dont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à fournir sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Varennes-Vauzelles, le 23 mars 2007



PAUL REYNE
Commissaire aux Comptes

BILAN

SITUATION A Décembre 2006

Actif	Exercice N				Exercice N-1	Variation	
	Brut	Amort/Prov	Net	%		Montant	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 589.20	1 589.20					
FRAIS D'ETABLISSEMENTS							
FRAIS AUGMENTATION CAPITAL							
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOP.							
CONCES. BREV. LIC. MARQUES	1 589.20	1 589.20					
DROIT AU BAIL							
AUTRES							
AVANCES ET ACOMPTES							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 548.78	38 337.54	31 211.24	14.97	28 163.03	3 048.21	10.82
TERRAINS							
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	8 842.94	2 693.81	6 149.13	2.95	5 149.32	999.81	19.42
CONSTRUCTION SUR SOL AUTRUI							
INST. TECHN. MAT ET OUTILL.	3 963.78	3 963.78			0.94	-0.94	-100.00
AUTRES	56 742.06	31 679.95	25 062.11	12.02	23 012.77	2 049.34	8.91
IMMO. CORPO. EN COURS							
AVANCES ET ACOMPTES							
IMMO. GREVEES DE DROITS							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
PARTICIPATIONS							
CREANCES RATTACHEES A DES PART.							
AUTRES TITRES IMMOBILISES							
PRETS							
AUTRES							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	71 137.98	39 926.74	31 211.24	14.97	28 163.03	3 048.21	10.82
STOCKS ET ENCOURS							
MAT. PREM. ET AUTRES APPRO.							
EN COURS DE PRODUCTION							
PRODUITS INTERMEDIAIRES							
MARCHANDISES							
FOURN. AV. ET ACOMPTES VERS/CDE							
CREANCES	110 283.28	197.63	110 085.65	52.82	95 645.84	14 439.81	15.10
CREANCES USAGERS ET CPTES RATT.	109 927.64	197.63	109 730.01	52.65	85 098.84	24 631.17	28.94
AUTRES	355.64		355.64	0.17	10 547.00	-10 191.36	-96.63
VALEURS MOBILIERES DE PLACEM.	59 585.26		59 585.26	28.59	68 213.52	-8 628.26	-12.65
DISPONIBILITES	5 581.51		5 581.51	2.68	2 930.61	2 650.90	90.46
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	1 967.57		1 967.57	0.94	5 123.39	-3 155.82	-61.60
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	177 417.62	197.63	177 219.99	85.03	171 913.36	5 306.63	3.09
CHARGES A REPARTIR SUR PLUS.EX.							
PRIMES DE REMB. EMPRUNTS (4)							
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)							
TOTAL GENERAL	248 555.60	40 124.37	208 431.23	100.00	200 076.39	8 354.84	4.18

BILAN

SITUATION A Décembre 2006

Passif	Exercice N		Exercice N-1 Total	Variation	
	Montant	%		Montant	%
FONDS PROPRES					
FONDS ASSOC. SANS DROIT DE REP.	38 200.84	18.33	38 200.84		
ECART DE REEVALUATION					
RESERVES	80 696.07	38.72	69 475.97	11 220.10	16.15
REPORT A NOUVEAU					
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 307.27	6.86	11 220.10	3 087.17	27.51
TOTAL FONDS PROPRES (1)	133 204.18	63.91	118 896.91	14 307.27	12.03
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REP.					
ECART DE REEVALUATION					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
PROVISIONS REGLEMENTES					
DROITS DES PROPRIETAIRES					
TOTAL AUTRES FONDS ASSOC. (2)					
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	133 204.18	63.91	118 896.91	14 307.27	12.03
PROVISIONS POUR RISQUES	600.00	0.29		600.00	
PROVISIONS POUR CHARGES	4 000.00	1.92	4 000.00		
TOTAL PROV. RISQUES+CHARGES (3)	4 600.00	2.21	4 000.00	600.00	15.00
FONDS DEDIES (4)					
EMPRUNTS OBLIGATAIRES					
EMPR. & DETTES AUP. ETAB.CREDIT					
EMPRUNTS ET DETTES FI. DIVERSES	12.20	0.01	12.20		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS/CDES	9.00		9.00		
DETTES FRs ET CPTES RATTACHES	11 708.02	5.62	12 065.06	-357.04	-2.96
DETTES FISCALES ET SOCIALES	41 108.46	19.72	41 717.40	-608.94	-1.46
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATT.					
AUTRES DETTES	6 496.56	3.12	7 545.05	-1 048.49	-13.90
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	11 292.81	5.42	15 830.77	-4 537.96	-28.67
TOTAL DETTES (5)	70 627.05	33.89	77 179.48	-6 552.43	-8.49
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)					
TOTAL GENERAL	208 431.23	100.00	200 076.39	8 354.84	4.18

Paul REYNE
 Commissaire aux Comptes
 13, Rue Henri Choquet - B.P. 4231
 58642 VARENNES VAUZELLES
 Page 2 de 2

COMPTE DE RESULTAT

SITUATION A Décembre 2006

Produits (ttc)	Exercice N			Exercice N-1	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION :						
VENTES DE MARCHANDISES						
PRODUCTION VENDUE	44 098.68			40 384.99	3 713.69	9.20
SOUS-TOTAL A		44 098.68	11.69	40 384.99	3 713.69	9.20
PRODUCTION STOCKEE						
PRODUCTION IMMOBILISEE						
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	268 779.07			253 826.02	14 953.05	5.89
REPRISES/PROV. TRANS. DE CHARG.	2 673.11			6 719.09	-4 045.98	-60.22
COLLECTES						
COTISATIONS	2 007.00			1 745.00	262.00	15.01
AUTRES PRODUITS	56 603.59			56 013.77	589.82	1.05
SOUS-TOTAL B		330 062.77	87.48	318 303.88	11 758.89	3.69
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION (1)		374 161.45	99.16	358 688.87	15 472.58	4.31
QUOTES-PARTS DE RESULTAT/OPER. FAITES EN COMMUN (2)						
PRODUITS FINANCIERS						
DE PARTICIPATION						
D'AUTRES VMP ET CREANCES						
AUTRES INTERETS ET PROD. ASSIM.	571.78			809.62	-237.84	-29.38
REPRISES/PROV.						
TRANSFERT DE CHARGES						
DIFF. POSITIVES DE CHANGES						
PRODUITS NETS SUR CESSION VMP				279.09	-279.09	-100.00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)		571.78	0.15	1 088.71	-516.93	-47.48
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 583.76			463.76	2 120.00	457.13
SUR OPERATIONS EN CAPITAL						
REPRISES/PROV.						
TRANSFERT DE CHARGES						
TOTAL PDTS EXCEPTIONNELS (4)		2 583.76	0.68	463.76	2 120.00	457.13
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXE. ANTERIEURS						
TOTAL DES PRODUITS		377 316.99	100.00	360 241.34	17 075.65	4.74
SOLDE DÉBITEUR = PERTE						
TOTAL GÉNÉRAL		377 316.99	100.00	360 241.34	17 075.65	4.74

Paul REYNE
 Commissaire aux Comptes
 13, Rue Henri Choquet - B.P. 4231
 58642 VARENNES VAUZELLES

COMPTE DE RESULTAT

SITUATION A Décembre 2006

Charges (ttc)	Exercice N			Exercice N-1	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
CHARGES D'EXPLOITATION						
ACHATS DE MARCHANDISES						
VARIATION DE STOCK						
ACHATS MAT. 1ERE AUTRES APPRO.						
VARIATION DE STOCK						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.	81 075.28			83 833.75	-2 758.47	-3.29
IMPOTS TAXES ET VERS. ASSIMILES	8 384.11			8 606.94	-222.83	-2.59
SALAIRES ET TRAITEMENTS	153 712.52			141 168.00	12 544.52	8.89
CHARGES SOCIALES	57 330.12			58 782.14	-1 452.02	-2.47
DOTATION AUX AMORT. ET PROV.		5 752.43	1.52	3 364.71	2 387.72	70.96
/IMMO : DOT. AUX AMORT.	5 652.91			3 315.71	2 337.20	70.49
/IMMO : DOT. AUX PROV.						
/ACTIF CIRC. : DOT. AUX PROV.	99.52			49.00	50.52	103.10
RISQUES & CHARGES : DOT. PROV.						
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASS						
AUTRES CHARGES	53 270.00			52 805.00	465.00	0.88
TOTAL CHARGES EXPLOITATION (1)		359 524.46	95.28	348 560.54	10 963.92	3.15
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)						
CHARGES FINANCIERES						
DOTATION AUX AMORT. ET PROV.						
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES						
DIFF. NEGATIVES DE CHANGE						
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VMP						
TOTAL CHARGES FINANCIERES (3)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 485.26			460.70	3 024.56	656.51
SUR OPERATIONS EN CAPITAL						
DOTATION AUX PROV. REGLEMENTEES						
DOTATION AUX AMORT. EXCEPTION.						
DOT. AUX PROV. REGLEM. STOCKS						
TOTAL CHARGES EXCEPTION. (4)		3 485.26	0.92	460.70	3 024.56	656.51
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)						
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)						
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)						
TOTAL DES CHARGES		363 009.72	96.21	349 021.24	13 988.48	4.01
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		14 307.27	3.79	11 220.10	3 087.17	27.51
TOTAL GENERAL		377 316.99	100.00	360 241.34	17 075.65	4.74

Paul REYNE
 Commissaire aux Comptes
 13, Rue Henri Choquet - B.P. 4231
 58642 VARENNES VAUZELLES

COMPTE DE RESULTAT

SITUATION A Décembre 2006

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
864	Personnel bénévole	870	Bénévolat
864000	PERSONNEL BENEVOLE	870000	PERSONNEL BENEVOLE
	TOTAL (864)		TOTAL (870)
86	CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	87	PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES

Paul REYNE
Commissaire aux Comptes
13, Rue Henri Choquet - B.P. 4231
58642 VARENNES VAUZELLES

Centre Social de Fourchambault
BP 90202 – 58642 Fourchambault Cedex

Nouvelles coordonnées

☎ 03.86.90.90.00

📄 03.86.90.90.05

E-mail : cs.fourchambault@free.fr

Annexe
Des comptes annuels
Exercice 01.01.2006 au 31.12.2006

- Règles et méthodes comptables
- Engagements financiers et autres informations
- Notes sur le bilan actif
- Notes sur le bilan passif
- Détail des produits et des charges

Paul REYNE
Commissaire aux Comptes
13, Rue Henri Choquet - B.P. 4231
58642 VARENNES VAUZELLES

Total du bilan avant répartition 208 431.23€
Résultat (bénéfice) 14 307.27 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établi le **21 mars 2007** par les dirigeants de l'association.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Amortissements** : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée prévue. Il n'a pas été identifié d'immobilisations auxquelles pourraient s'appliquer la règle des composants. L'application des nouvelles règles comptables a été sans incidence sur la présentation des comptes.

2. ENGAGEMENT FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés sans objet
Dettes garanties par des sûretés réelles sans objet
Autres informations significatives : sans objet

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- Actif immobilisé : les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorpo.	1 589.20			1 589.20
Immo. Corpo.	61 447.66	8 101.12		69 548.78
Immo. Finan.	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	63 036.86	8 101.12		71 137.98

Amort. & Provi.	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorpo.	1 589.20			1 589.20
Immo. Corpo.	33 284.63	5 052.91		38 337.54
Immo. Finan.	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	34 873.83	5 052.91		39 926.74

- Aménagement intérieur du local jeunes : tables, chaises, armoire forte, présentoirs ...
comptoir réalisé en régie de quartier

Etat des créances (créances financeurs-usagers et CCA)

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	0		
Actif circulant	112 250.85	110 085.65	197.63
Total	112 250.85	110 085.65	197.63

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan 355.64

- Produits divers à recevoir (sub investi. à recevoir) 322.68
- E. Familiaux : attente comptable 32.96

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

VMP 31 051.02

- valeur de réalisation 32 229.80

- NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs après prise en compte du résultat 133 204.18

Provisions

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Formation	4 000.00			4 000.00
Risques		600.00		600.00
Total	4000.00	600.00		4 600.00

Provision pour formation : maintien de la provision dans la perspective de formations qui ne seraient pas intégralement prises en charge par le Fonds Assurance Formation.

Provision pour risques : elle est constituée des cotisations employeurs à reverser à l'urssaf si le recours auprès de l'ANPE pour la dérogation CAE de Christelle NABOR n'aboutissait pas. En effet du 1^{er}/09/06 au 14/12/06 : oubli de renouvellement de la convention CAE auprès de l'ANPE bien que la salariée ait eu son contrat renouvelé dans le cadre d'un CAE(salaire et charges calculés sur un CAE pour la même période) alors que la convention n'était pas renouvelée.

Etat des dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	à+1 an – de 5 ans	A + de 5 ans
Etablis. De crédit	0.00	0.00		
Dettes finan.	12.20	12.20		
Fournisseurs	11 708.02	11 708.02		
Dettes fis & soci	41 108.46	41 108.46		
Dettes immo.	0.00	0.00		
Dettes diverses	6 496.56		6 496.56	
Produits/Avan.	11 292.81	11 292.81		
Total	70 627.05	64 130.49	6 496.56	

Charges à payer incluses dans les postes de bilan21 623.76

- Fournisseurs/fres non parvenues.....4 040.00
- Dettes sociales16 356.53
- Dettes fiscales1 227.23

Produits constatés d'avance 11 292.81

(voir tableau ci-après)

4. DETAILS DE CERTAINS POSTES DU BILAN

CREANCES 109 730.01
Etat - CAE	422.07
Conseil Régional	4 500.00
Commune cfl	79 719.70
Conseil Général.....	3 755.86
CAF	19 667.35
Médecine du travail	759.00
Usagers	767.50
Solidarité 58	138.53
Charges constatées d'avance 1 967.57
Documentations	382.17
Location copieur+ copies.....	637.40
Piscine (vauzelles)	948.00
Total 111 697.58

DETTES DIVERSES	
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés (fres non parvenues) 4 040.00
Prov pour Maître Blanch (prud'hommes).....	700.00
Commissaire aux comptes (2005).....	2 800.00
Fre Quad (chantier 2002)	540.00
Dettes diverses – cautions 6 460.38
Préfecture (subv 2000).....	3 582.56
Confluences (subv 2000).....	2 744.09
Créditeur divers (Saint Amand 1999)	37.80
Cautions et charges financières	12.20
Créditeurs divers (EF2005)	74.73
Créditeurs divers (yoga)	9.00
Dettes sociales et fiscales 41 108.46
Salaires net à payer (Hardivillers 11/06).....	0.20
Salaires et charges+ taxe /congés à payer	15 745.13
Salaires et charges sur récupérations et RTT à prendre	588.37
Organismes sociaux 4 ^e trimestre.....	23 524.50
Provision FormationCES-CEC	1 250.26
Total	51 608.84

Produits constatés d'avance..... 11 292.81
DRTEFP (Economie solidaire)	4 834.00
CAF +DDASS (AEPS 2006/2007).....	4 560.00
Sub Rotary club pour cuisine.....	300.00
DDASS- subv PIF (reliquat investissement).....	1 022.81
Usagers (tl extension-cirque).....	576.00

RECAPITULATIF

Compte de Résultat 2006		
	Charges	Produits
Total	363 009.72	377 316.99
Excédent	14 307.27	
Totaux gestion	377 316.99	377 316.99

BILAN à fin décembre 2006		
	Actif	Passif
	208 431.23	208 431.23

FONDS DE ROULEMENT 2006			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé		Capitaux permanents	
immo.corporelles	61 548.78	capitaux propres	133 204.18
immo.incorporelles	1 589.20	amortissements et provisions	38 337.54
immo. financières	0.00	dettes à long terme (emprunts)	0.00
Total	63 137.98	Total	171 541.72
<i>Fonds de roulement net global 108 403.74</i>			

Fait le 21 MARS 2007

CENTRE SOCIAL
 Espace Marie-Curie B.P. 90202
 58642 FOURCHAMBAULT Cedex
 Tél. : 03 86 90 90 00
 Fax : 03 86 90 90 05



Paul REYNE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, RUE HENRI CHOQUET
B.P. 4231
58642 VARENNES-VAUZELLES CEDEX

TÉL. : 03.86.93.98.50

FAX : 03.86.93.98.55

e-mail : cabinetreyne@wanadoo.fr

CENTRE SOCIAL DE FOURCHAMBAULT

Association Loi 1901
Espace Marie Curie
Rue Jean Jaurès
58600 FOURCHAMBAULT

Siret : 380 962 696 00015

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

CENTRE SOCIAL DE FOURCHAMBAULT

Association Loi 1901
Espace Marie Curie
Rue Jean Jaurès
58600 FOURCHAMBAULT

Siret : 380 962 696 00015

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

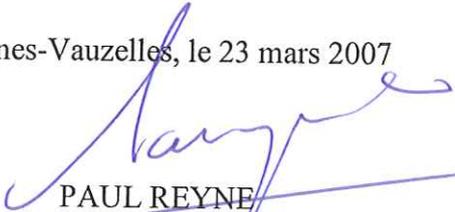
SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

(Période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006)

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Varennes-Vauzelles, le 23 mars 2007


PAUL REYNE
Commissaire aux Comptes